

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Vendredi 14 octobre 2022
En réunion et visioconférence - 20H

Présents : Antoine BARON, Anne-Marie BASSET (CTS), Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Rachel MULLER (CTS), Nicolas MUNARRIZ, Christophe STEVENDART (DTG) et Frédéric VENOUIL.

RTR : Simon PAYARD, Lucie MARPINARD, Delphine SIMONNOT, Christine ANDREU, Noelline MOLLET, Magalie BOUVET, Marie NAYRAC.

Personnel régional : Marie CARTIGNY (secrétaire de séance).

Excusés : Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Virginie HUSSON, Rachel KAJ, Enzo PEUBLE, Aurélie PICARD, Jean-Michel PITRE, Adeline ROUGES, Michelle VILLALONGUE.

En introduction :

Le Président, Antoine BARON remercie les membres présents et excuse les absents.

Le procès verbal du Comité Directeur du 3 septembre 2022 est validé.

Le président informe les membres qu'Yvette PRAT (CD) et Flora GAUTHIER (CT Gac) ont présenté leur démission.

Des remerciements leur ont été adressés par le président et le délégué technique général.

Le Président du CGPO Lavelanet (09) Monsieur Pascal Rougé, est décédé, nous transmettrons nos condoléances au club.

1- Préparation de l'Assemblée Générale régionale

L'assemblée générale occitane est prévue le dimanche 27 novembre 2022 en Ariège.

Nous avons des problématiques au niveau comptable. Ainsi, la réunion du Comité Directeur prévue le 20 octobre est décalée au jeudi 10 novembre en visioconférence 20H30.

Ordre du jour : validation des résolutions et clôture des comptes.

La convocation sera envoyée aux clubs sans le dossier ; ce dernier sera diffusé 15 jours avant l'assemblée.

L'assemblée générale sera accueillie à Montgailhard aux Forges de Pyrène par Damien DA LUZ et son équipe que nous remercions chaleureusement.

Monsieur DEROUBAIX, Vice-président fédéral attaché au Parkour et au Développement, représentera la fédération.

Le planning prévisionnel de la journée prévoit l'assemblée en matinée de 10H à 12H30, conduite par notre secrétaire générale Michelle VILLALONGUE.

Suivie d'un repas convivial de 12H30 à 14H30.

Le forum sur les « droits et devoirs des clubs employeurs » se déroulera de 14H30-16H30.

Le président demandera à Dominique MAILLOT (juriste de la fédération) d'intervenir sur la première heure, et Adeline ROUGES sollicitera un intervenant du Cosmos pour la seconde.

L'objectif est de présenter le Cosmos, son utilité pour nos clubs, et de valoriser l'importance de l'adhésion.

Antoine BARON souhaite offrir le repas aux clubs participants au forum pour encourager la démarche.

Décision actée.

Rapport technique : Le Délégué Technique Général, Christophe STEVENDART, interviendra en binôme avec Anne-Marie BASSET.

Rapport financier : le bilan organisme de formation sera présenté avec le global pour éclairer l'assemblée sur notre gestion financière.

Le planning prévisionnel de l'assemblée générale est approuvé par les membres.
Le président remercie Damien DA LUZ pour son accueil.

2- Résolutions :

Le projet de résolutions devra être ratifié à la prochaine réunion le 10 novembre 2022 :

Concernant le prix de la cotisation régionale : actuellement de 16€, le Bureau ne souhaitait pas l'augmenter sur ce mandat, sachant que le prix de l'assurance a doublé cette rentrée.

Rappelons que le Pass'Sport vient soutenir les adhésions.

Licences : nous comptabilisons 18 899 licences au 31 août 2022, dépassant les 15 584 licences en 2021 post Covid. Nous espérons encore voir le chiffre croître.

Par ailleurs nous perdons 2 clubs en Aveyron, 1 en Ariège avec d'autres en souffrance qui licencient moins. Le Codep de l'Ariège soutient la Tour du Crieu dans cette situation.

GYM+ :

Le président évoque le retard de l'Occitanie sur la Gym + par rapport au territoire national.
La pratique a du mal à s'ancrer. Une réflexion est menée pour appuyer son développement :

Magalie BOUVET (Réfèrent Gym+ Occitanie) : la concurrence est certaine, l'indisponibilité des cadres clubs est également un obstacle ; il faut donc trouver des personnes à former qui ne sont pas forcément de notre milieu fédéral ; que des temps partiels et la nouveauté de la pratique intéresseraient (l'application Gym+ qui est un vrai bonus vente).

Dominique JOBELOT précise que la Gym+ implique désormais les adolescents au-delà des adultes et séniors. Le public est élargi et prône l'inter génération dans la pratique Form+.

Damien DA LUZ rappelle que le comité a proposé une formation de proximité en Occitanie et que les agents de développement pourraient intervenir sur les rencontres de proximité pour développer plus localement.

Antoine BARON : nous n'avons pas encore les ressources pour le faire.

Propositions :

- Donner un avantage aux clubs formant un coach Gym+ via le COT.
- Offrir la cotisation régionale Gym+ la première année pour les clubs entrant dans la démarche et valoriser ainsi ce premier palier vers l'accessibilité de la pratique.
 - Aider la formation et faciliter la disponibilité des cadres (freins des heures et frais annexes sur le compte CPF).
- Voir si des coaches formés seraient disponibles pour faire des heures dans d'autres clubs ?
- Faire de la promotion sur un club Gym+ et/ou organiser des démonstrations en compétition pour montrer les spécificités Form+ Lomba+ Ordo+.

Marie NAYRAC : concernant les cadres, pourrait-on envisager une préformation pour impliquer et faire comprendre la démarche ?

Magalie BOUVET : la formation professionnelle continue est préférable car la formation Gym+ est très spécifique et pointue.

Elle évoque par ailleurs la passivité du réseau des coaches Gym+ Occitanie.

Le Président remercie les membres pour leurs idées et les invite à relayer toutes autres pistes de développement auprès de Manon WAWRZYNIAK et Magalie BOUVET.

Covoiturage :

Le comité régional souhaite optimiser le covoiturage sur ses actions et de réduire les remboursements à la charge du comité.

La question était de savoir si nous accédions à la proposition d'augmenter de 0,404€/km en covoiturage pour l'encourager ? (nous sommes actuellement à 0,35€).

Dominique JOBELOT expose le projet d'organisation et les règles de covoiturations que nous pourrions mettre en place. Elle demande des précisions sur les modes de remboursement.

Damien DA LUZ : il faudrait avoir en amont une réflexion sur les modes de déplacement possibles pour chaque action (train, voiture, minibus...) en pensant aux clubs participants environnants.

NB : Il y a un barème fiscal établi pour les bénévoles.
Un Cerfa pour un don est possible.

Après échanges, le cadre est à clarifier avant de pouvoir créer un outil de gestion covoiturage.

La réflexion doit être approfondie : faire une proposition claire dans le cadre légal pour la mettre en résolution au vote de l'assemblée générale.

Sébastien LEROUX : sinon nous pourrions uniquement mettre l'outil en place pour inciter la démarche juste en donnant la liste des participants en amont ou en s'inscrivant sur un Google-sheet pour chaque action.

Dominique JOBELOT demande si la mesure décidée au colloque, concernant la centralisation des fiches de frais par les responsables de chaque action, a été mise en place sur les premières actions de la rentrée ?

Oui en GR qui le faisait déjà, pas encore en GAM, mais ils vont le faire.

Christophe STEVENDART (Délégué Technique Général) il faut également que le responsable de l'action puisse soulever les abus et paradoxes pour sensibiliser et faire passer le message aux intervenants.

3- Compétitions régionales 2022-2023

Le calendrier est projeté afin de valider les candidatures clubs (cf. doc avec les lieux validés).

Les délégués sont positionnés pour les premières compétitions.

Le tableau sera adressé aux membres post réunion pour qu'ils se positionnent sur les suivantes.

Le Président rappelle qu'il doit y avoir en priorité un(e) vice-président(e) pour représenter leur territoire...et en découler les suppléants.

Anne-Marie BASSET : pour la première sélective ; le Stade Castrais a un problème de tarif sur la location sur 2 jours (2000° /jour). A discuter entre les Comités technique concernés.

Pour les attributions manquantes :

Demander à L'AG Lattes Maurin d'accueillir les 11.12 février GAM.

Pas de candidat pour la sélective 1 TU,

Ni en Aéro (mais elle s'organisera sur le stage régional dont la date n'est pas encore fixée).

Pour la compétition des Ensembles GR : on se donne le temps de réflexion pour le lieu (18.19 mars à voir Pamiers ?)...

4- Siège

Le Comité Directeur valide l'emploi d'une personne en CDD afin de réorganiser les missions au sein du comité face à l'absence de la Directrice pour arrêt maladie depuis le mois d'avril 2022.

Prochaine réunion : le 10 novembre 2022 en visioconférence à 20H30.

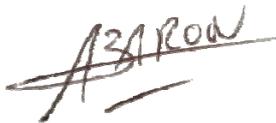
NB : la réunion du 10 novembre est annulée en raison des comptes non finalisés à date.

De fait, nous avons pris la décision de repousser notre Assemblée Générale en février 2023.

Le Président remercie l'ensemble des membres,

Fin des travaux à 22H20.

Antoine BARON
Président



Michelle VILLALONGUE
Secrétaire Générale



DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE

Organisée à Montgailhard (09) le 27 novembre 2022 de 10H à 12H30
Forum clubs employeurs de 14H30 à 16H30

Rapport technique : en binôme DTG, coordonnatrice ETR. envoyer les présentations 48H avant.
Afficher les résultats et passer le clip vidéo.

Rapport financier: présenter le bilan de l'Organisme de Formation et le global.
Faire un point vendredi 14 octobre pour réunir la commission finances avant le 20 octobre.

Forum clubs employeurs: le président demande à Mme MAILLOT (FFG) d'intervenir sur la première heure et
Adeline ROUGES demandera le Cosmos sur la seconde partie.

Le repas sera offert aux clubs participants au forum pour encourager la démarche.

COMITE DIRECTEUR

La réunion du 20 octobre est repoussée au 10 novembre pour valider le projet de résolutions et les bilans
financiers avec le commissaire aux comptes.

NB : devant les comptes non finalisés à date, la réunion du 10 novembre est annulée et l'assemblée
générale reportée en février 2023.

COVOITURAGE

La réflexion doit être approfondie : faire une proposition claire pour la mettre en résolution à l'AG dans le
cadre légal.

COMPETITIONS REGIONALES 2022-2023

Les attributions sont décidées suivant le tableau annexé.

Les élus seront invités à se positionner pour représenter le comité sur chaque compétition.

SIÈGE

Emploi d'une personne en CDD pour réorganisation des missions au sein du comité.